



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice – Solidarité

**MINISTRE DE LA SANTE ET DE
L'HYGIENE PUBLIQUE**

UNITE DE GESTION DES PROJETS



PROJET DE TRANSFORMATION DU SYSTEME DE SANTE EN GUINEE

TERMES DE REFERENCE

RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES DU PROJET

Mai 2026

Termes de Référence pour le pour le Recrutement d'un Spécialiste en Passation des Marchés du Projet de Transformation du Système de Santé en Guinée

I. Contexte du Projet et justification

Le Gouvernement de la République de Guinée a obtenu un financement de la Banque Mondiale (IDA) et du GFF d'un montant de quatre-vingt-quinze (95) millions de dollars US pour le Projet de Transformation du Système de Santé en Guinée (PT2S) et ce pour une durée d'exécution de cinq (5) ans.

L'objectif de développement du projet (PDO) est d'améliorer la qualité et l'utilisation des services de santé en mettant l'accent sur les services de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile, adolescente et nutritionnelle (RMNCAH-N) et de renforcer la résilience climatique du système de santé dans les régions sélectionnées.

Le projet comporte les trois (3) principales composantes résumées ci-après :

Composante 1 : Composante 1 : Fourniture de services de base RMNCAH-N de qualité (55 millions de dollars, dont 50 millions de dollars de crédit IDA et 5 millions de dollars de subvention GFF).

Composante 2 : Stimuler la demande de services de base RMNCAH-N (31 millions USD dont crédit IDA : 27 millions USD et subvention GFF : 4 millions de dollars).

Composante 3 : Coordination et gestion du projet, et suivi et évaluation (S&E) (9 millions USD, dont crédit IDA : 8 millions USD et subvention GFF : 1 million USD)

Il est prévu qu'une partie de ce montant soit utilisé pour le recrutement d'un Spécialiste en Passation des Marchés du Projet.

Les présents termes de référence se rapportent au recrutement du Spécialiste en Passation des Marchés.

II. MISSIONS ET PRINCIPALES TACHES

Placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet à qui il rend compte de ses activités, la mission du Spécialiste en passation des marchés vise globalement à apporter un appui technique, à l'UCP/Agence d'exécution et aux structures bénéficiaires du projet, dans le cadre de la passation et de l'exécution des marchés, en conformité avec les procédures usuelles de la Banque mondiale.

A ce titre, il/elle est chargé (e) de :

- élaborer et/ou mettre à jour périodiquement ou lorsque le besoin s'en fait sentir, le PPSD /Plan de passation des marchés et en assurer une parfaite mise en œuvre ;
- planifier, préparer et coordonner le calendrier d'acquisition de services de Consultants, de Travaux, de Fournitures, et de Services autres que Consultant, pour chaque sous-composante ;
- apporter un appui-conseil, en matière de passation des marchés, à l'Unité de Coordination du Projet, aux agences d'exécution ainsi qu'à toutes les structures bénéficiaires ;

- procéder à l'archivage physique et électronique des dossiers de passation des marchés sur la plateforme STEP (Systematic Tracking of Exchanges in Procurement);
- élaborer et exécuter un programme de renforcement des capacités en passation des marchés au profit des responsables de l'UCP, des agences d'exécution et des structures bénéficiaires ;
- élaborer les outils de gestion des marchés adaptés aux besoins du projet ;
- développer les mécanismes de suivi de l'exécution des contrats ;
- développer les mécanismes de contrôle, procédures et pratiques nécessaires à l'intégrité du système de passation des marchés ;
- obtenir l'avis de non-objection de la Banque mondiale sur les documents élaborés (Plans de passation des marchés, Termes de référence, Rapports d'évaluation des dossiers, Contrats...) conformément au Règlement et procédures applicables lorsque requis ;
- prendre les mesures idoines pour la signature des marchés dans les délais requis ;
- identifier les sources de retard ainsi que les goulots d'étranglement dans le processus de passation et d'exécution des marchés et proposer des mesures d'amélioration.
- fournir un appui-conseil dans la phase d'ouverture des plis, d'évaluation des offres et de propositions d'attribution du marché ;
- assurer l'examen de toute correspondance départ concernant la passation des marchés afin de garantir que le courrier ait reçu le traitement adéquat dans le parfait respect des règles;
- traiter avec diligence les plaintes reçues dans le cadre des processus de passation des marchés ainsi que dans la gestion des contrats et ce, dans le respect des Règles et procédures applicables ;
- élaborer et mettre en œuvre un programme de transfert de compétences à travers la formation et le renforcement de capacité en passation des marchés de tous les acteurs publics/privé impliqués dans la mise en œuvre du projet ;
- préparer et agir à titre d'interlocuteur lors des missions de supervision, de revue à posteriori des marchés ou des audits indépendants ;
- assurer toute autre tâche en lien avec la fonction de Spécialiste en passation des marchés.

III. PROFIL DU CANDIDAT

Pour être éligible, les candidats doivent justifier d'un **haut niveau d'intégrité** et :

- Être titulaire d'un diplôme de BAC+4 en Sciences de l'ingénierie, administration publique, en droit commercial, en économie, en Gestion ou tout autre diplôme équivalent ;
- Expérience professionnelle : 5 ans minimum dont 3 ans au moins dans le domaine de la passation des marchés en qualité de Spécialiste en Passation des Marchés pour des projets cofinancés ou 5 ans au moins en qualité d'Analyste/Assistant en Passation des Marchés ;
- avoir une excellente connaissance des pratiques de passation des marchés en général et des règles et procédures de passation des marchés des bailleurs de fonds en l'occurrence Banque mondiale et Banque Africaine de Développement, ainsi que du cycle de projet ;
- avoir également une bonne connaissance du système des marchés publics de la Guinée ;
- avoir une excellente connaissance du français parlé et écrit ; la connaissance de l'anglais serait un atout ;

- avoir une bonne capacité de résolution des problèmes liés à la passation de marchés publics ;
- avoir une connaissance informatique des logiciels courants (Word, Excel, Power Point, internet Explorer, et autres outils de communication) et la connaissance du STEP ;
- avoir une bonne aptitude pour la communication et le travail en équipe.
- Le fait d’avoir suivi des formations en passation des marchés dispensées par la Banque est un atout ;

IV. DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature devront comprendre :

- un Curriculum Vitae actualisé et concis ;
- une lettre de motivation de la candidature (maximum 1 page) démontrant la compréhension du poste et justifiant l’expérience pertinente ou compétences pour l’assumer ;
- des copies du ou des diplôme(s) requis, des certificats et attestations de travail et de formation ;
- des références d’au moins deux (2) personnes physiques ou morales avec adresse électronique et numéros de téléphone de contacts.

V. DUREE DE LA MISSION

Le/la Spécialiste en passation des Marchés sera recruté (e) pour une durée d’un (1) an, renouvelable, à compter de la signature de son contrat de travail. Au terme de cette période et après évaluation satisfaisante des performances de l’employé (e), le contrat sera renouvelé sur la durée de mise en œuvre du Projet avec l’avis de non-objection de la Banque mondiale.

VI. ÉVALUATION ANNUELLE ET CRITERES DE PERFORMANCE

L’évaluation des performances du Spécialiste en Passation des Marchés se fera annuellement par le Coordonnateur du projet, sur la base d’un contrat de performance établi conjointement avec indicateurs de résultats fixés. Les résultats de cette évaluation seront partagés avec la Banque mondiale et serviront de base au renouvellement du contrat.

VII. PROCEDURE DE RECRUTEMENT

La procédure de recrutement des candidats sera conduite conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d’Investissement (FPI) de la Banque mondiale de Septembre 2025

De plus, les directives sur la prévention et la lutte contre la fraude et la corruption dans les projets financés par des prêts de la BIRD et des crédits et dons de l’IDA de janvier 2011, s’appliqueront tout au long de la procédure ainsi que dans le cadre de l’exécution du mandat du spécialiste recruté.

Le recrutement s’effectuera par appel à candidature et comportera deux (2) phases :

- Une phase de présélection des candidats par l’établissement d’une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l’analyse de leur CV ;

- Une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte approuvée par la Banque mondiale.

Le candidat retenu à l'issue de cette phase sera invité à une séance de négociation de son contrat de travail.

Les conditions d'emploi feront l'objet d'un contrat à négocier avec l'administration en charge du projet. Il reste entendu que le recrutement de candidat fonctionnaire doit satisfaire aux dispositions du Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement d'un Projet d'Investissement (FPI), édition septembre 2023, « le Règlement de passation des marchés » : les représentants du gouvernement et les fonctionnaires peuvent être engagés pour des marchés portant sur des services de conseil, à titre individuel ou en tant que membres de l'équipe d'un bureau de consultants, uniquement (i) s'ils sont en congé sans solde ; (ii) s'ils ne sont pas engagés par l'organisme pour lequel ils travaillaient immédiatement avant leur départ en congé et (iii) si leur emploi ne donne pas lieu à un conflit d'intérêts (voir paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 de la Section III de : « Banque mondiale, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI).

VIII. EVALUATION ET CRITERES DE PERFORMANCES

Les performances du Spécialiste en Passation des Marchés seront évaluées annuellement par le Coordonnateur du Projet, sur la base d'un contrat de performance établi conjointement avec indication des résultats fixés. Les critères de performances sont :

- Production régulière du Plan de Passation des Marchés du projet et de sa mise à jour dans STEP ;
- Mise à jour des informations requises sur les marchés/contrats dans STEP ;
- Maîtrise et le respect des procédures de passation des marchés de la Banque et des procédures nationales de passation des marchés ;
- Taux d'exécution du Plan de Passation des Marchés ;
- Respect des délais d'exécution du Plan de Passation des Marchés ;
- Production d'un rapport trimestriel d'activités de qualité : exhaustif, détaillé et basé sur des informations probantes, respect des délais ;
- Production de dossiers d'acquisition et de sélection de consultants de qualité : choix adéquat de dossiers types, utilisation d'outils adaptés et en vigueur, aptitudes à prendre en compte les commentaires de l'IDA sur les dossiers ;
- Aptitudes à conseiller de façon efficace le projet : choix des directives/règlement adaptés, respect des procédures, recours à la bonne pratique et aux expériences ;
- Production et tenue à jour des fiches d'acquisition devant servir de support aux revues a posteriori des marchés (PPRs) passés qu'effectuera la Banque et aux missions d'audit ;
- Qualité de l'archivage des dossiers de passation des marchés

Les résultats de l'évaluation seront partagés avec le MSHP et la Banque mondiale.